

## **INAUGURATION DU SENTIER DE L'ANCIEN CANAL DU VERDON DEUX PARCOURS POUR DECOUVRIR L'HISTOIRE DE L'EAU EN PROVENCE**

À Peyrolles-en-Provence, l'ancien Canal du Verdon, dont l'exploitation a cessé à partir de 1970, a fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Le projet mené en co-maîtrise d'ouvrage par la Société du Canal de Provence et le Grand Site Concors Sainte-Victoire s'est concrétisé par l'aménagement d'un itinéraire de découverte et de randonnée qui sera inauguré le :

**Mercredi 24 novembre 2021 à 12h00**

Parking du Loubatas

Chemin du Loubatas– 13 860 Peyrolles-en-Provence

Le Canal du Verdon, conçu en 1853 par Théophile de Tournadre pour la ville d'Aix-en-Provence, a contribué à l'irrigation du Pays d'Aix pendant près d'un siècle, de 1875 à 1969. Cinquante ans après sa mise hors service, l'ouvrage abandonné a été réhabilité dans le cadre d'un projet de valorisation architecturale, environnementale et touristique.

Un itinéraire de 12 km, traversant la forêt peyrollaise d'est en ouest, entre le siphon aval de Tremasse et le Camp chinois, a été tracé et deux parcours sont proposés en aller-retour. Les travaux d'aménagement ont permis de mettre en sécurité et de conforter des ouvrages d'art dont deux siphons remarquables, de fermer des galeries afin de préserver les habitats de chiroptères, et de déployer une signalétique de valorisation de l'histoire du canal du Verdon.

La conception et la réalisation du sentier ont été confiées au Grand Site Concors Sainte-Victoire qui est intervenu au titre de ses missions de préservation du patrimoine et d'accueil des publics en espace naturel.

Le coût des travaux s'élève à 552 753 € (TTC) dont 269 753 € pour l'aménagement des itinéraires, 169 768 € pour le confortement des ouvrages et 94 360 € pour la mise en sécurité des galeries. La mission de maîtrise d'œuvre a mobilisé 56 115 €. La participation financière de la Société du Canal de Provence s'élève à 274 506 € et celle du Département des Bouches-du-Rhône à 72 593 €. A cela s'ajoute une contribution de l'Europe à hauteur de 20 000 €.

Le montant total de l'opération (608 868 € TTC) a été financé à 43% par le Territoire du Pays d'Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence, 42% par la Société du Canal de Provence, 12% par le Département des Bouches-du-Rhône et 3% par l'Europe.

L'emprise foncière du canal du Verdon sur le territoire de la commune de Peyrolles-en-Provence fait partie de la concession régionale du canal de Provence et sera cédé à la commune à la fin de l'opération.

### **UN ABRI POUR LES CHAUVES-SOURIS**

Les galeries sont interdites d'accès pour des raisons de sécurité et de sauvegarde des chauves-souris qui en ont fait leur habitat. Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées, c'est pourquoi il est impératif de favoriser leur installation en respectant leur lieu de repos. Plusieurs espèces sont présentes dans les galeries du Verdon comme le Petit murin ou l'Oreillard gris.

Les travaux de fermeture et les agencements des galeries ont bénéficié d'un financement de l'Europe dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

### **CONTACT PRESSE**

**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**Territoire du Pays d'Aix**

Virginie Loiseau – 04 42 93 85 51 / 06 76 03 71 76

Sophie Boissont – 04 42 93 84 97

virginie.loiseau@ampmetropole.fr

sophie.boissont@ampmetropole.fr